



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Décision de retrait du permis de commerce parallèle d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 de la Commission du 25 mai 2011 portant application du règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne la liste des substances actives approuvées,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique **PILOSEIN IT***

*de la société* M. CAZORLA S.L

*numéro de dossier* n°2024-1956

*Considérant que l'approbation de la substance active Bacillus pumilus QST 2808 contenue dans le produit expire le 31 août 2024, conformément au règlement (UE) n° 540/2011 susvisé,*

*Considérant le retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit de référence SONATA (AMM n°2180633),*

*Considérant en conséquence que les exigences visées à l'article 52 du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 ne sont plus respectées,*

Le permis de commerce parallèle du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retiré en France, à compter du 31 août 2024**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**Liberté  
Égalité  
Fraternité**anses**AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales sur le produit		
Nom du produit	PILOSEIN IT	
Type de produit	Permis de commerce parallèle	
Titulaire	M. CAZORLA S.L C/ AIGUETA n°4 17761 CABANES Espagne	
Formulation Contenant	Suspension concentrée (SC)	
	1.10 <sup>9</sup> UFC/g - <i>Bacillus pumilus</i> QST 2808	
Produit de référence	Nom commercial	SONATA
	N° AMM	2180633
Numéro d'intrant	704-2020.01	
Numéro de permis	2220212	
Fonction	Fongicide	
Gamme d'usage	Professionnel	

Conditions générales de retrait	
Date de retrait	31/08/2024
Date limite de mise sur le marché	28/02/2025
Date limite pour écouler les stocks	31/08/2025

A Maisons-Alfort, le 03/09/2024

Pour le directeur général et par délégation  
Le directeur des autorisations  
de mise sur le marché

DocuSigned by:

*Bertrand BITAUD*

33BC435FF8C6444...